

Védazine

+ Bienvenue à Saint Jean de Védas +

**FÊTONS
ENSEMBLE
LA
NOUVELLE
ANNÉE**

SPECTACLE DE FEU

VIN CHAUD

CHOCOLAT CHAUD

SOUPE CHAUDE

**ET PLUS
ENCORE...**

un
événement
gratuit
et chaudement
recommandé !

PUB

« Les grands projets sortent de terre »



Pendant les deux années précédentes, la municipalité a choisi de limiter ses investissements.

Le but était simple : **constituer des réserves financières pour financer sans recours à l'emprunt** les équipements structurants dont la ville a besoin.

En 2018, le niveau d'investissement repart donc à la hausse.

La réalisation du **nouveau groupe scolaire** commencera cette année. Situé à Roque Fraisse, il permettra la scolarisation des petits Védasiens dans les meilleures conditions possibles.

La démolition et **reconstruction de la salle des Granges** commencera cet été. Principale salle des fêtes de la commune, elle est vétuste, peu agréable et ne répond plus aux normes en vigueur. La nouvelle salle sera spacieuse, belle et confortable !

Comme vous le constaterez dans le dossier de ce magazine, les travaux d'aménagement de voirie vont être conséquents en 2018.

Je ne citerai que deux réalisations importantes. **Le secteur des Jasses** d'abord. Le bassin de rétention nécessaire pour résoudre les désordres hydrauliques est en cours de finition. Le réaménagement complet de la rue va pouvoir commencer. Je suis bien entendu consciente de la gêne occasionnée par la fermeture temporaire de cette artère majeure du quartier Saint Jean le Sec. La circulation est compliquée mais cette

difficulté est temporaire. Fin mars, une nouvelle rue des Jasses, entièrement sécurisée pour les piétons et les cycles, sera ouverte.

Le **réaménagement complet de l'avenue Clemenceau** débutera lui dans les prochains mois. Sous maîtrise de la Métropole, ces travaux modèleront et sécuriseront de manière durable cette avenue centrale de notre ville.

Je ne peux qu'appeler les Védasiens à la patience et à faire preuve de compréhension pendant **ces travaux qui vont dans le sens de l'intérêt général**. La gêne sera temporaire tandis que le bénéfice perdurera pendant de nombreuses années.

Cette nouvelle année marque ainsi l'aboutissement de trois années d'études, de planification et de constitution de réserves financières.

Pour la Ville, c'est désormais le temps des réalisations importantes et structurantes. En cette période de vœux, **je vous souhaite la pleine réussite dans tous vos projets, pour vous et vos proches**. Nos rêves et nos envies pour 2018 commencent dès aujourd'hui. Il ne tient qu'à nous de les réaliser.

Belle année 2018 !

Isabelle Guiraud,

Maire de Saint Jean de Védas
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

4 *Tout en images*

7 *Tout sur la ville*

Civisme !

18 *L'esprit de 1901*

Tennis club

21 *Tout l'monde sort*

Dom Juan

27 *Tout un week-end*

Voyagez !

29 *Q/R*

30 *Tribune libre*

+ Tout en images +



Gendarmerie

10 ans !

Prise d'armes spéciale à la gendarmerie de Saint Jean de Védas pour célébrer les dix ans de présence de la caserne sur le territoire védasien.

09.11.2017

Le premier Pacs signé en Mairie

Depuis le 1^{er} novembre 2017, terminé le tribunal d'instance ! La signature des Pactes civils de solidarité se fait désormais en Mairie.

De nouvelles missions pour les agents du service de l'État civil.



11.11.2017
Ne pas oublier

Discours officiels et lecture de lettres de poilus par les élèves de René Cassin se sont succédé avant une Marseillaise chantée et interprétée en langue des signes par les élèves de Louise Michel. Afin de se rappeler et de ne jamais oublier.

Plus de 500 personnes aux réunions de quartier

Huit réunions de quartier se sont tenues cet automne, rassemblant plus de 500 participants au total. Ces moments sont de véritables occasions d'échanges entre les élus et les habitants. Les sujets abordés sont aussi bien très localisés sur un quartier que relatifs à l'évolution globale de la ville.



+ *Tout en images* +



12-15.12.2017

Repas des aînés

Moment privilégié de rencontres et de partage, le traditionnel repas des aînés a réuni 604 Védasiens de plus de 67 ans. Repas savoureux et spectacle détonnant ont fait de cet événement une véritable fête.

27.10.2017

Visite du sous-préfet

Pascal Otheguy, sous-préfet de l'Hérault, est venu s'informer des projets en cours et à venir sur le territoire védasien. Le Maire Isabelle Guiraud et les adjoints, accompagnés par les responsables techniques des services de la Ville ont ainsi pu évoquer l'aménagement de Roque-Fraïsse, la clinique Saint Jean, la réfection de la salle des Granges, l'aire de grand passage...



03.02.2018

Le retour du Fise

Événement majeur pour les sports urbains, le FISE fera une halte dans la commune pour une manche qualificative pour la finale du mois de mai. Rollers, trottinettes, skates... le parc de Saint Jean de Védas va vibrer !



PUB

+ *Tout sur la ville* +

Stationnement

ET LE CIVISME !



Des centaines de Védasiens se garent tous les jours dans les rues de la ville en prenant garde à ne pas gêner. Ce n'est malheureusement pas le cas de tous.

Passage piéton, piste cyclable, trottoir, double file, zébras, places handicapées... la liste est longue de toutes ces infractions au quotidien. Face à une minorité, la prévention ne suffit pas : les stationnements gênants ou dangereux sont donc systématiquement verbalisés par la Police municipale.

La Ville ne perçoit pas le montant des contraventions ! C'est l'Etat qui est le destinataire des amendes. Pas un euro n'arrive dans le budget de la Ville ! ♦

Le débat d'orientations budgétaires précède le vote du budget. Il présente les choix budgétaires qui détermineront les priorités et l'évolution de la situation financière de la collectivité.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Maîtrise, reprise, stabilité

Contexte général*

En France, la croissance se consolide (+1,8%), soutenue par la consommation et l'investissement.

Le chômage devrait rester sous la barre des 10%. La prévision du déficit public a été revue à la baisse : il s'établirait à -2,9% du PIB cette année et -2,6% en 2018.

Exonération de la taxe d'habitation

Une mesure du projet de loi de finances 2018 concerne directement les collectivités locales : l'exonération progressive de la taxe d'habitation (abattement de 30% en 2018, 65% en 2019, 100% en 2020).

Cette taxe constitue une des principales ressources des communes. Le gouvernement a indiqué que le manque à gagner pour les collectivités locales sera compensé à l'euro près par l'État.

Stabilité des dotations

La Dotation globale de fonctionnement ne devrait pas connaître de nouvelle baisse en 2018.

A partir de 2018, la revalorisation annuelle des valeurs locatives sera basée sur l'inflation constatée sur la dernière année. Pour 2018, la revalorisation devrait donc se situer autour de 1%.

**source : projet de loi de finances 2018 et note de conjoncture de l'INSEE.*

Situation financière de la collectivité

Depuis 2011, la collectivité a été fortement impactée par la baisse de la dotation globale de fonctionnement. La perte financière cumulée pour la ville sur les 6 dernières années représente 1 893 K€.

Malgré ce contexte contraint, la collectivité a fait le choix de ne pas augmenter les taux fiscaux communaux

depuis maintenant 8 ans.

La Ville a toutefois conservé une augmentation des recettes de fonctionnement grâce notamment à la dynamique fiscale du territoire. Cette dynamique va se poursuivre et même s'accroître pour les trois prochaines années avec une évolution prospective du produit fiscal qui devrait atteindre + 8% en 2020.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

La Ville a entrepris depuis plusieurs années une démarche de maîtrise des dépenses de fonctionnement et notamment de ses dépenses de personnel.

La stabilité des charges courantes et de la masse salariale ne pourra pas être maintenue pour les prochaines années. De nouvelles dépenses et de nouveaux besoins en personnel sont en effet à intégrer comme par exemple le fonctionnement du nouveau groupe scolaire.

L'évolution de ces charges pour la période 2018-2020 devrait être de 2 à 3% par an.

Un niveau d'investissement soutenu et planifié à l'échelle du mandat

La Ville a mis en place un plan pluriannuel des investissements. Ainsi, en 2016 et 2017, la collectivité a fait le choix de limiter ses investissements. Cela a permis la constitution de réserves qui vont financer la réalisation des équipements structurants sur les années 2018-2020. Pour cette période, le niveau d'investissement sera ainsi plus soutenu.

Le vote du budget se fera le jeudi 1^{er} février 2018. Tout le détail des investissements et des projets sera dans le Védazine de mars !



Capacité d'autofinancement (en milliers d'€)

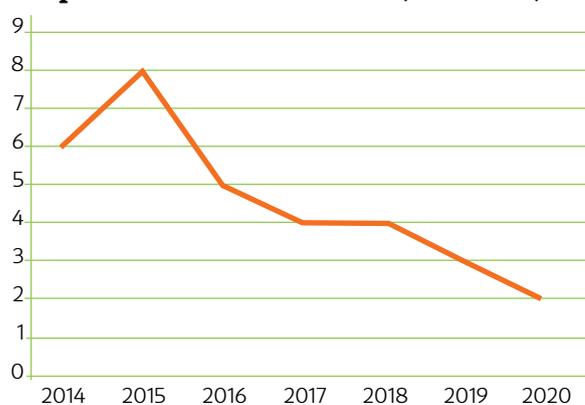


Une épargne nette qui s'améliore

La gestion rigoureuse et la dynamique des recettes fiscales a permis de limiter l'impact de la baisse de la DGF et d'améliorer la capacité d'autofinancement de la collectivité.

Pour les années à venir, l'épargne nette devrait continuer à évoluer positivement d'autant plus que plusieurs emprunts arrivent à échéance d'ici 2020.

Capacité de désendettement (en années)



Une commune qui se désendette

La capacité de désendettement permet de mesurer le nombre d'années nécessaires à une collectivité pour rembourser son encours de dette si elle y consacrait l'intégralité de son épargne.

L'engagement pris par la municipalité était d'avoir à la fin du mandat un niveau d'endettement inférieur à celui du début du mandat. Cet engagement sera tenu.

Pour la troisième année consécutive la collectivité poursuit son désendettement.

La collectivité dispose d'une structure de dette saine et sans risques : les 14 emprunts en cours sont tous classés A1 (sans risque).

Poursuite de l'objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement

Un assouplissement au niveau des dépenses de personnel est prévu pour adapter les services municipaux à l'évolution démographique du territoire.

Stabilité des taux fiscaux pour la 9^{ème} année consécutive

Taux (%) en vigueur maintenus :
 Taxe habitation: 14,11
 Taxe foncière: 25,10
 Taxe foncière non bâti: 96,14
 La dynamique du produit fiscal est évaluée à + 450 K€ soit + 5% en raison de l'augmentation physique des bases et de la revalorisation des bases cadastrales.

Nette reprise du niveau des investissements

pour financer des équipements structurants pour le développement du territoire.

Pas de recours à l'emprunt

L'ensemble des dépenses d'investissement sera autofinancé.

URBANISME

Le nouveau PLU est effectif !

Suite au bouleversement introduit par la loi Alur, encadrer la densification était une nécessité sur le territoire de Saint Jean de Védas. La modification du PLU désormais en vigueur permet à la commune de mieux préserver le cadre de vie



Depuis le 15 octobre 2017, la modification n°4 du PLU est entrée en vigueur.

Quatre éléments forts donnent une base réglementaire à la commune pour encadrer le phénomène de densification.

MAÎTRISE DE L'EMPRISE AU SOL

Avant la loi Alur, la majorité des espaces constructibles de la ville était réglementée par le Coefficient d'occupation des sols. Ce coefficient traduisait le rapport entre la surface d'un terrain et le nombre de mètres carrés de surface de plancher constructible.

Pour faire simple : sur une parcelle de 1 000m² avec un COS de 0,3, vous pouviez construire une maison de 300m².

En supprimant le COS, la loi Alur a ouvert la porte à une densification forte sur tous les terrains.

Avec la modification n°4, la commune a introduit un Coefficient d'emprise au sol qui quantifie la quantité de sol occupé au maximum par une construction, débords et surplombs inclus.

HAUTEURS ET NOMBRE DE NIVEAUX DES CONSTRUCTIONS

Mais utilisé seul, le coefficient d'emprise au sol (CES) ne suffit pas. Reprenons notre parcelle exemple de 1 000m². Avec un CES de 0,3, il est possible de construire un

bâtiment de 300m² au sol. Mais si la construction comporte 3 étages, l'immeuble sera de 1 200m² ! En s'appuyant sur les qualités paysagères de son territoire, la commune a donc défini des hauteurs maximum de construction. En dehors de l'hyper centre de la ville, les constructions seront limitées à un étage. De quoi préserver toutes les zones de lotissements de construction massive !

INSTAURATION D'UN PAPA

Le Périmètre d'attente d'un projet d'aménagement bloque un secteur pendant 5 ans maximum en attendant la réalisation d'un plan d'ensemble. La commune a démarré dès à présent l'étude sur un secteur autour de l'Hôtel de Ville pour définir les caractères à préserver, les maillages piétons à créer, les gabarits à construire. Dès que l'aménagement urbain sera acté, le secteur sera débloqué.

ESPACES BOISÉS

Dans cette modification, des espaces boisés classés ont été complétés pour préserver la qualité du cadre de vie.

L'ensemble des documents relatifs au PLU et à cette décision modificative n°4 est consultable en ligne sur le site de la Ville. Rubrique « aménagement et urbanisme »

CITOYENNETÉ

Lutte contre les vols

Il était 16h30, fin octobre. Un habitant appelle la Police municipale pour des mouvements suspects chez un de ses voisins.

L'intervention rapide de la patrouille permet d'appréhender un des auteurs du cambriolage. Remis à la gendarmerie, il a été placé en garde à vue puis incarcéré. Sans la vigilance de ce voisin, les cambrioleurs auraient pu continuer leur besogne sans être inquiétés.

Depuis 2015, la commune a ainsi signé un protocole de participation citoyenne avec la gendarmerie nationale.

Ce dispositif (connu sous un nom commercial de Voisins vigilants) a des principes simples mais efficaces : veiller mais ne pas surveiller, être vigilants mais pas des vigiles, alerter les forces de l'ordre mais ne pas les remplacer.

Avec un objectif prioritaire : créer du lien social entre les voisins pour lutter de manière efficace contre les cambriolages. Mais que l'on soit « Voisin vigilant » ou pas, il est indispensable de signaler à la Police municipale ou à la gendarmerie tous comportements suspects dans son quartier. Car faute d'être prévenues, les forces de l'ordre ne peuvent pas intervenir !

Pour joindre la patrouille de la Police municipale : 04 67 47 47 33

Pour joindre la gendarmerie : 04 67 99 45 70

Pour toutes les urgences, composer le 17



« Pour des raisons de sécurité, la Ville a décidé de limiter la vitesse de circulation dans les rues du quartier de Saint Jean le Sec à 30 km/h maximum. Cette décision s'appliquera dans le courant du 1er trimestre 2018/

Didier Merlin

1^{er} adjoint en charge de la sécurité

Police Recrutement

La Ville procèdera au recrutement de **deux Agents de surveillance de la voie publique** au début de l'année 2018. Ils intégreront l'équipe de la Police municipale pour assurer notamment des fonctions de sécurisation et de surveillance aux abords des établissements scolaires.

Handicap

Indispensables pour obtenir des aides ou une reconnaissance de sa situation de handicap, les dossiers de demande auprès de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) sont parfois complexes à monter.

Afin de vous accompagner dans ces démarches, le CCAS de la Ville met en place une permanence à ce sujet à partir de janvier.

Contactez le CCAS pour plus d'informations.

SÉCURISATION LIBRILLA

Feu clignotant en attendant...



Aménager une traversée piétonne sur l'avenue de Librilla pour rejoindre le terminus du tramway nécessite l'accord de la TAM (société des transports) et... de l'État ! **Un peu lassé d'attendre depuis des mois l'accord des autorités compétentes, la Ville a installé provisoirement un feu clignotant le 10 décembre pour pallier la lenteur du dossier.** Le temps de pouvoir (enfin !) aménager une solution définitive...



SÉRÉNITÉ AU VOLANT

Après la conférence de décembre, des ateliers pratiques vont se dérouler tout le mois de janvier pour accompagner les seniors dans un meilleur confort de conduite. Renseignement et **inscription (gratuite)** auprès du CCAS

Murs non crépis, on continue

Comme annoncé dans le Védazine de septembre, **des contrôles ont été effectués sur les murs de clôture.** Le PLU imposant ces finitions, les propriétaires concernés ont reçu un courrier officiel demandant la mise en conformité dans les six mois. Passé ce délai, une procédure sera engagée à leur rencontre.

Don du sang

74 volontaires ont donné leur sang le 8 novembre dernier. Par ce geste, ils contribuent à permettre aux hôpitaux de faire face aux besoins des malades et des opérés. Merci à eux !

Prochaine collecte : mercredi 17 janvier / salle des Granges

Haies taillées

L'hiver est la bonne période pour procéder à la taille de vos haies... surtout pour celles qui débordent sur le domaine public !

N'oubliez pas que ce geste favorable au vivre ensemble est aussi obligatoire... **Alors, pensez aux autres et taillez !**

Conseil municipal

Le vote du budget 2018 aura lieu lors du conseil municipal du **jeudi 1^{er} février**. L'ordre du jour complet sera disponible sur le site internet de la Ville une semaine avant. tout le monde peut bien entendu y assister !

Travaux de voirie

un programme chargé en 2018

Entre le programme voirie de la Ville et les aménagements entrepris par la Métropole de Montpellier, les routes de Saint Jean de Védas vont connaître une année chargée. Des perturbations sont à prévoir pour la circulation mais le gain sur le long terme dépasse la gêne occasionnée.

Avenue Clemenceau

L'avenue du centre-ville va faire peau neuve avec notamment la mise en place d'un espace de circulation sécurisé pour les piétons et les cycles à partir du collège. **Le Védazine du mois de mars vous présentera le projet dans le détail.**

Nature

- ↳ Reprise réseau eau potable
- ↳ Désamiantage et reprise du réseau d'assainissement
- ↳ Reprise réseau pluvial
- ↳ Enfouissement des réseaux secs
- ↳ Réaménagement de la voirie
- ↳ Sécurisation pour les piétons et cycles

Calendrier

- ↳ 1^{er} semestre 2018 : début des travaux pour les réseaux, l'aménagement de la voirie et l'espace urbain entre le Domaine du Claud et le rond-point Mavit.
- ↳ Juillet/août 2018 : aménagement du parking sur le secteur du collège
- ↳ Septembre à décembre 2018 : aménagement de la zone centrale avec risque de coupure temporaire de la circulation sur l'avenue
- ↳ 1^{er} trimestre 2019 : fin des travaux de voirie

Montant prévu

- ↳ 1 560 000 € TTC

Rue des Jasses

La réalisation d'un bassin de rétention pour le quartier des Jasses ainsi que le réaménagement de la rue des Jasses sont des opérations en cours de réalisation sous maîtrise d'ouvrage métropole. **Ces aménagements nécessaires pour le quartier permettront également l'accueil du futur pôle santé.**

Nature

- ↳ Enfouissement du réseau électrique
- ↳ Dimensionnement du réseau pluvial en lien avec la création du bassin de rétention
- ↳ Réfection complète de la voirie
- ↳ Aménagement d'un cheminement sécurisé pour piétons et cycles

Calendrier

- ↳ Novembre 2017 : début des travaux
- ↳ 22 décembre 2017 au 9 janvier 2018 : réouverture de la Rue des Jasses
- ↳ 10 janvier 2018 : reprise des travaux avec fermeture de voie.
- ↳ Fin des travaux prévue courant mars

Clinique Saint Jean

Début des travaux de construction proprement dit au cours du 1^{er} trimestre 2018. Ces travaux peuvent avoir un impact ponctuel sur la circulation sur la rue des Jasses.

Montant prévu

- ↳ 1 080 000 € TTC



3 710 000

C'est au minimum le montant TTC des travaux de voirie qui vont être réalisés en 2018 sur le territoire védasien.

« Des travaux importants pour adapter les voies au développement de notre ville



RD613

Dans le cadre du transfert de compétences avec le Conseil départemental de l'Hérault, la Métropole de Montpellier est désormais compétente sur la RD613. Une réfection complète de la chaussée sera réalisée avec **la pose d'une couche d'enrobé phonique**. Cette technique

permet de diminuer par deux le bruit de roulement (3db en moyenne). Ces travaux se tiendront sur l'ensemble du linéaire védasien.

Nature

- ↳ Rabotage de la voie
- ↳ Pose d'un nouvel enrobé et d'un enrobé phonique

Calendrier

- ↳ Mai 2018 (sous réserve du diagnostic du réseau d'assainissement)
- ↳ Durée prévue : 15 jours

Montant prévu

- ↳ 600 000 €

(suite page 14)

Chemin de la Roque

Le Chemin de la Roque s'arrête actuellement au bord de l'ancienne voie de chemin de fer. Il sera prolongé jusqu'à la rue des Jasses pour permettre une meilleure circulation au sein de ce quartier en plein développement. **Il ne sera autorisé à la circulation que sur le sens sortant vers la Rue des Jasses.** La rue du Chasselas sera ouverte entièrement à la circulation quand les travaux de construction à cet endroit précis seront terminés.

Nature

- ↳ Pluvial pour assurer la continuité hydraulique entre les deux côtés de l'ancienne voie SNCF
- ↳ Création d'une voirie praticable aux véhicules
- ↳ Aménagement d'un trottoir sécurisé pour les piétons sur toute la longueur de la rue

Calendrier

- ↳ 1^{er} trimestre 2018 : début des travaux
- ↳ Durée : 3 mois
- ↳ Ouverture prévue une fois les travaux terminés sur la rue des Jasses

Montant prévu

- ↳ 470 000€ TTC



Sécurisation RD613 / Route de Lattes

L'implantation d'un supermarché couplé à un projet immobilier de l'autre côté de la RD613 oblige la Ville à sécuriser ce carrefour via des feux tricolores. La RD613 étant un itinéraire pour convoi exceptionnel, toute modification de l'aménagement doit être validée par la Métropole de Montpellier et par l'Etat (en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité).

Nature :

Création d'un carrefour à feu

Calendrier

Courant 2018, en fonction du temps de réponse de l'Etat

Programme voirie

Entretien et reprise de chaussées et de trottoirs dans les rues de la ville.

PUP Sigaliès

Ce projet urbain partenarial est financé quasi intégralement par le promoteur Terres du soleil.

Nature :

- ↳ Reprise et dimensionnement du réseau potable, notamment pour augmenter la pression disponible
- ↳ Travaux au cours du 1^{er} trimestre 2018

LA PAROLE À

Isabelle Guiraud

Maire,
Vice-présidente de Montpellier
Méditerranée Métropole

Grands travaux



Ces programmes de travaux de voirie sont ambitieux - que ce soit celui de la Ville ou celui de la Métropole.

Ces travaux vont sécuriser des voies qui ne permettent plus actuellement aux piétons ou aux cycles de circuler avec sérénité. La rue des Jasses ou l'avenue Clemenceau sont des exemples flagrants !

Ces travaux vont aussi créer de nouvelles voies de communication pour s'adapter au développement de notre ville bien sûr mais s'adapter aussi au développement de tout l'ouest de Montpellier ! Nous continuerons de nous battre pour que le Contournement ouest de Montpellier existe. Mais il faut aussi que nous oeuvrions pour le trafic local.

Ces travaux, pendant le temps de leur réalisation, vont bien entendu générer des perturbations. Dans certains secteurs, la circulation sera plus compliquée.

J'ai bien conscience de la gêne occasionnée. Je compte sur votre compréhension et votre sens de l'intérêt général.

PUB

PUB

SPORTS

Foulées d'automne : c'est (pas) fini...

Le 19 novembre dernier, c'était la 27^{ème} et dernière édition des Foulées d'automne organisée par la Ville. Pour 2018, la Mairie passe la main au club de Védas Endurance pour gérer l'événement.



Ils étaient 431 à s'élancer dans les rues de Saint Jean de Védas le 19 novembre dernier sur le 5km et le 10km.

Une participation honorable mais qui accuse une baisse continue depuis plusieurs années. En 2013, le nombre de coureurs adultes atteignait les 618...

Consciente de cette érosion, la municipalité a proposé au club de course de la ville, Védas Endurance, de reprendre la manifestation afin de la dynamiser. Le club participe en effet depuis de nombreuses années à l'organisation. Ses très nombreux bénévoles s'impliquent de manière forte dans le balisage ou encore la sécurisation des coureurs lors des croisements.

De son côté, la Ville n'abandonne pas le champ des manifestations sportives populaires !

La municipalité a décidé de reporter son engagement sur une manifestation qui fédère plus les Védasiens.

Un grand défi santé est ainsi programmé pour les 24 et 25 mars prochains.



RYTHME SCOLAIRE

4 jours en 2018

Parents et enseignants se sont largement prononcés pour une organisation de la semaine sur 4 jours à compter de la rentrée 2018.

En novembre, parents et enseignants des trois groupes scolaires publics ont été consultés sur l'organisation hebdomadaire des temps scolaires pour la rentrée 2018/2019.

La participation des parents a été de 66% (896 inscrits, 594 votants).

Le maintien de l'organisation actuelle à 4,5 jours par semaine a recueilli 158 voix. **La proposition d'une nouvelle organisation de la semaine sur 4 jours a été majoritaire avec 431 voix, soit 73% des suffrages exprimés.** Au niveau du collège enseignant, c'est 90% des votants qui se sont prononcés en faveur de la semaine à 4 jours.

CONCERTATION EN COURS

Une concertation avec les représentants des parents d'élèves, les enseignants et les associations a d'ors et déjà commencée et continuera pendant les mois à venir pour définir concrètement les modalités d'organisation de la rentrée 2018/2019.

RESTAURATION SCOLAIRE

Deux services en maternelle pour plus de confort

DEPUIS LE DÉBUT DE L'ANNÉE, les élèves de maternelle de Louise Michel profitent de deux services pour la restauration du midi.

En concertation avec l'équipe pédagogique, deux créneaux ont été mis en place pour la pause méridienne : de 11h30 à 12h15 et de 12h15 à 13h.

Deux services, c'est moins de monde, plus de calme, plus de convivialité et plus d'autonomie !

Les échanges sont plus apaisés, plus riches et les consignes s'en trouvent ainsi largement facilitées.

De plus, en faisant commencer tôt l'heure du premier service, les enfants qui mangent au deuxième n'ont pas à patienter longtemps pour remplir leurs estomacs.

Une nouvelle organisation qui satisfait le plus grand nombre : le système fonctionnait déjà depuis de nombreuses années chez les primaires...

Et si en plus, cela favorise l'amour des fruits et légumes, alors...

Le marché de la restauration scolaire a été renouvelé en décembre.

Des dizaines de milliers de repas sont servis chaque année aux enfants Védasiens. Tous les trois ans, un appel d'offre est passé pour sélectionner le meilleur prestataire possible au niveau qualité/prix. C'est la société SHCB qui était prestataire et qui a de nouveau été retenue pour trois ans.



La Ville a refait à neuf deux courts de tennis en 2017. Deux autres sont prévus pour 2018.

Le tennis club de Saint Jean de Védas multiplie les bons résultats en compétition. Le résultat d'une volonté de s'engager à fond avec leurs jeunes joueurs.

ASSOCIATION

Tennis club : jeu, set et convivialité !

IL EST LOIN LE TEMPS OÙ LE TENNIS CLUB NE COMPTAIT QUE 20 MEMBRES.

C'était en 1983 ! Désormais, il est l'une des associations sportives les plus importantes de la ville en termes d'effectif.

Sous la houlette des trois moniteurs titulaires (Gaëtan, Gérardo et Nicolas), les enfants peuvent intégrer l'école de tennis dès l'âge de 4 ans !

À partir de 9 ans, les meilleurs éléments s'initient à la compétition. Et c'est vers 12 ans que se fait l'intégration au pôle compétition proprement dit pour la participation à une dizaine de tournois sur l'année.

Un engagement fort du club pour promouvoir et soutenir ses meilleurs joueurs.

La logique d'un tel investissement se retrouve dans les résultats. « *Le club de Saint Jean de Védas se place parmi les meilleurs clubs départementaux, toutes catégories confondues* », souligne son

président Bruno Mann. Consécration : l'équipe des plus de 45 ans a été championne régionale cette année.

Outre la compétition, il y a bien sûr l'activité loisirs que tous les adhérents peuvent pratiquer avec facilité puisque les réservations se font via le site internet du club.

Sans oublier les nombreuses animations proposées avec, en point de mire, toujours plus de convivialité :

double mixte, sorties, barbecues, fête de l'école de tennis, soirées en tous genres...

Autant d'occasions pour faire connaissance en dehors du court.

LE BIEN-ÊTRE AU TENNIS

Le club s'intéresse également à la santé avec une sensibilisation particulière sur les bons comportements tennistiques.

Fin novembre, kinésithérapeute et sophrologue sont intervenus en ce sens. L'encadrement du club et ses moniteurs sont particulièrement soucieux du bien être des joueurs.

Grâce aux sponsors qui suivent le tennis club, un service de cordage a même été mis en place à des tarifs préférentiels ! Pour la suite, des projets se dessinent autour d'une nouvelle activité : le padel. Ce sport qui monte en France se pratique avec une petite raquette et une balle molle. Sur une surface entourée de vitres ou de murs faisant penser au squash, sa pratique est très ludique et plus facile que le tennis.

Preuve que la petite balle jaune a encore de beaux jours devant elle... ♦

Des chiffres !

486 adhérents (247 jeunes, 239 adultes)

170 enfants inscrits à l'école de tennis.

127 adhérents au centre d'entraînements (enfants + adultes).

19 équipes jeunes et 25 équipes adultes inscrites en compétition.

CHASSEURS

Ils nettoient la garrigue



Les chasseurs de la commune ont organisé une vaste battue... aux déchets. Le 20 octobre, dès l'aube, ils sont partis en binôme pour débarrasser la garrigue d'encombrants et de résidus en tous genres. Grâce à leurs véhicules tout-terrains, ils ont sorti quantité de matelas, bidons, ferrailles... **Bravo à eux pour cette belle action citoyenne et honte à tous ceux qui utilisent la garrigue comme un dépotoir !**

BASKET

Un label national école de mini-basket

La qualité d'encadrement au sein du club de basket de la ville -le SJVBA - vient d'être reconnue nationalement ! Avec le label « École française de mini-basket », le club dispose désormais de la plus haute distinction accordée par la Fédération française. Une récompense bien méritée pour tout le travail mené en direction des enfants de 6 à 11 ans pour qu'ils aiment et pratiquent ce sport en toute sécurité. C'est seulement le troisième club de l'Hérault à recevoir ce label.
sjvba.fr



TÉLÉTHON

3 683 € de dons

L'ASCL et toutes les associations impliquées ont réussi leur pari ! Alors que le montant des dons a reculé en France lors de l'édition 2017, les Védasiens ont prouvé leur générosité en dépassant de 200€ le montant de l'an dernier. De l'après-midi de spectacle au théâtre du Domaine du Terral le 2 décembre jusqu'à la journée d'animations multiples et variées à l'espace de la Parre le 9 décembre, sans oublier toutes les autres manifestations, le programme a été fourni et apprécié. **Bravo à tous les bénévoles qui se sont impliqués sans compter !**

Patrimoine

L'association Obliques organise une sortie le 21 janvier à l'Abbaye-Château de Cassan. Le 11 février, ce seront Capestang et Cessenon qui seront au programme. Il faut être adhérent pour participer.
association.obliques@gmail.com



Jazz

Et de 100 concerts pour le Jazz Club !

Il y aura une surprise le samedi 13 janvier... Normal : on n'a pas 100 concerts tous les jours ! Créé en octobre 2000, le Jazz club du Languedoc a montré pendant 17 ans que l'exigence de qualité était gage de longévité. Cent soirées, c'est cent fois recevoir avec passion et convivialité des musiciens. C'est cent fois préparer la salle des Granges, décorer, arranger. C'est cent fois accueillir le public et se rendre compte de son succès. Alors, si vous profitez du concert du 13 janvier, dites bravo aux bénévoles, ils le méritent !
Salle des Granges / à 21h précise / places entre 7€ et 10€ / gratuit pour les moins de 12 ans.

PUB

+ L'esprit de 1901 +

ACADÉMIE JACQUES LEVINET

Destination Brasilia !



Et un pays de plus pour l'AJL !

L'Académie Jacques Levinet s'implante ainsi au Brésil après un stage international qui vient de se dérouler pendant une quinzaine de jours à Brasilia. Les méthodes de Jacques Levinet vont être dispensées dans un centre de formation à son nom dans la capitale brésilienne. Les cours hebdomadaires à Saint Jean de Védas sont toujours assurés le mercredi soir au gymnase de la Combe.

PIGNON LIBRE VÉDASIEN Ça pédale dur !

Les cyclistes du Pignon Libre Védasien prennent l'air !

A Cambrils (Espagne) du **21 au 28 avril** pour une formule stage de plusieurs groupes avec guides et voitures suiveuses.

Deux week-ends aussi prévus pour le **mois de juin** : autour d'Annecy (74) et en Aveyron (12).

À Épinal (Vosges) du **5 au 12 août** pour une participation à la semaine fédérale qui rassemble chaque année près de 13 000 cyclistes.

Sans compter des sorties sur les routes des Cévennes ou du Mont Ventoux.

pignonlibrevedasien.fr



CYCLO TOURISME VÉDASIEN

Ça pédale fort !

Les cyclistes du Cyclotourisme Védasien vont voir du pays !

Entre Barcelone et Valence, direction Peniscola du **19 au 26 mai** avec un moniteur fédéral.

Puis du **6 au 9 juillet** le Trièves, une petite région labellisée *Territoire Vélo* dans le sud de l'Isère, avec l'Alpe d'Huez, le col du Noyer, celui d'Ornon.

Ensuite, rendez-vous du **3 au 6 août** en Auvergne. Et enfin direction l'Aveyron du **24 au 26 août** avec une étape à Mende avec retour par les Gorges du Tarn.

Les frais de transport sont pris en charge par le club .

cyclotourisme-vedasien.fr

En bref

Fnaca



Le comité local de la FNACA Saint Jean de Védas / Laverune s'est réuni le **6 octobre 2017** pour son **assemblée générale annuelle**. Plus de **60 personnes** étaient présentes. La réunion s'est terminée par un **pot de l'amitié** et un **lunch** dans une **ambiance des plus amicales**.

Cours d'espagnol

Il reste des places pour les **cours dispensés** dans le cadre du comité de jumelage. Renseignements auprès de Maria Gomez au **04 67 47 25 02**

PUB



©Caroline Ablain

Dom Juan est un consommateur. Un dandy moderne comme un autre que la société pousse à se saisir de son plaisir à la moindre occasion. Partant de cette idée forte, le groupe Vertigo, tout en restant fidèle à son auteur, actualise de manière criante cet immense classique théâtral.

MOLIÈRE

Le retour de Dom Juan



©Caroline Ablain

Accompagné de son serviteur, Dom Juan fuit en avant. Il poursuit de nouvelles conquêtes amoureuses, tout en fuyant les conséquences des conquêtes précédentes.

Écrit juste après Tartuffe et quelques années avant Le Misanthrope, Dom Juan est considéré comme l'un des trois chefs-d'œuvre de Molière. Ce météore, écrit en prose, est encore

et toujours un mystère pour ses admirateurs innombrables. Dom Juan, l'athée, le séducteur, l'homme joyeux et solaire est flanqué de Sganarelle, son valet, sa conscience et son homme à tout faire, les hautes comme les basses besognes. À partir de ce couple légendaire, le Dom Juan de la compagnie Vertigo nous offre une lecture totalement inédite d'un des monuments du théâtre français.

FIDÉLITÉ ADAPTÉE

D'une fidélité absolue, au texte, aux personnages et à l'intrigue, la mise en scène transpose les tumultes d'un joueur frénétique du XVII^{ème} siècle dans notre monde contemporain, se réservant même un coup de théâtre final inattendu qui, lui aussi, résonne et résume parfaitement notre époque. Séduction, espaces multiples, discussions

sur la morale, serviteur qui débat avec le maître, processus de vengeance, tragédie, comédie classique, burlesque, prose moderne, confrontation de la raison avec les anciens schémas, personnages ambivalents : Molière semble avoir concentré toute la force du théâtre dans cette pièce.

Elle annonce bien avant l'heure le passage du classique au moderne, faisant se confronter et débattre les deux idées du monde qu'ils charrient, dans une joute spectaculaire débordante d'imagination et de plaisir de jeu.

Chai du Terral
MARDI 30 JANVIER / 20H / Tout public

Ne manquez pas la conférence de Yves Pignol sur Molière à la médiathèque Jules Verne le 23/01 à 18h30 !

+ Tout l'monde sort +



©Philippe Cibille

CIRQUE **Galapiat**

Bascule, corde volante, échasse et contorsions... Pas de doute, on est au cirque, au grand cirque de la vie. L'histoire est simple et belle. Quatre enfants de la balle ont été conçus au cours d'une tournée en Argentine. Ils s'appellent Pedro, Alfonso, Tango et Géraldine. Ils sont nés dans l'ancien cirque, celui que l'on appelle

maintenant « le cirque traditionnel », avec ses Monsieur Loyal, ses clowns et ses ménageries. Ponctués des voix de leurs propres enfants et de numéros de haute volée, ils racontent merveilleusement l'évolution du cirque et la destinée de chacun. **C'est drôle, émouvant et d'une poésie qui ne s'oublie pas.**

CHAI DU TERRAL / 16 FÉVRIER - 10H & 14H30
/ 17 FÉVRIER - 16H30 / **DÈS 5 ANS**



CHAI DU TERRAL **Vents d'hiver**

L'orchestre des professeurs du Conservatoire de Montpellier interprète deux œuvres majeures du XX^{ème} siècle.

Devenue un standard du jazz, la célèbre *Chanson de Mackie* est l'un des morceaux du non moins célèbre *Opéra de Quat'sous*, créé en 1928 par Weil sur les textes sulfureux de Bertolt Brecht. L'orchestre composé d'instruments à vents rend également un bel hommage à l'opéra expressionniste le plus connu de l'entre-deux-guerres.

Changement d'époque et de genre avec *Le Tribun*, une pièce « pour un orateur politique, éclats de fanfares et haut-parleurs », créée pour la radio en 1979 par Mauricio Kagel. Une œuvre moins connue mais absolument passionnante. *En partenariat avec le CRR DE MONTPELLIER*

CHAI DU TERRAL / VENDREDI 9 FÉVRIER / 20H / **Tout public**

MINI FESTIVAL

Mardi graves



Il y a 25 ans, Jean Ané, contrebasse solo de l'Orchestre National de Montpellier, créait un festival hors du commun. Un festival d'hiver qui se tiendrait autour du Mardi Gras et qui présenterait un répertoire mettant à l'honneur les instruments « graves » de l'orchestre. **Les stars du Festival 2018 sont la contrebasse et le tuba ainsi que l'octobasse**, le plus grand et le plus grave des instruments à corde qui fait son grand retour à Saint Jean de Védas.

CHAI DU TERRAL / 10 & 11 FÉVRIER / **TOUT PUBLIC**



DANSE

Cie Kafig

Correria Agwa est un feu d'artifice visuel et gestuel, né de la rencontre entre le chorégraphe **Mourad Merzouki** et ces dix jeunes danseurs brésiliens absolument sidérants. On ne va pas vous mentir : étant donné la renommée internationale de la compagnie, **le spectacle est complet depuis plusieurs mois....**

CHAI DU TERRAL / MARDI 9 JANVIER / 20H / **TOUT PUBLIC**



EXPOSITION

Quentin DMR

Artiste atypique à la croisée de la photo et du street art, oscillant entre art urbain et art contemporain, Quentin DMR possède un univers personnel monochrome et abstrait.

Ses photos déstructurées en noir et blanc sont comme un puzzle qui suscitent le questionnement. Puisant son inspiration dans ses

voyages chez les communautés Maoris, ses projets participatifs avec le street artiste JR, Quentin DMR a participé aux festivals K-live, la ZAT ou à des oeuvres éphémères dans les rues de Montpellier et de Lyon.

GALERIE DU CHAI DU TERRAL / DU MARDI
30 JANVIER AU MARDI 28 FÉVRIER /
Vernissage le 6 février 2018 à 18h

CONCERT

La fusion des talents !



Voix et cordes, une belle alchimie qui, depuis toujours, inspire les musiques de notre monde...

La Théorie Des Cordes réunit 6 artistes issus de la scène montpelliéraine. Le duo Scotch & Sofa, le Trio Zéphyr et le chanteur Lisbonne.

Les musiciens vont fusionner, le temps d'un set unique, leur triple répertoire pour ne former qu'une seule ligne, créative et directrice, qu'une même corde, sensible et homogène.

En duo, en trio, tous ensemble, ils entrecroisent les cordes dont ils maîtrisent la technique à la perfection. Les cordes vocales

des chanteurs, celles des instruments et des archets et, la plus sensible, la corde de l'émotion qu'ils font vibrer à l'unisson.

Pop folk et électrique avec Scotch & Sofa, inspirée et sensible avec Trio Zéphyr et langoureusement poétique avec Lisbonne, la chanson française s'égaie dans un kaléidoscope de mots.

CHAI DU TERRAL / VENDREDI 2 FÉVRIER / 20H / **Tout public**

Janvier

12.01

Fêtons ensemble 2018 !



Un spectacle de feu, du vin chaud, de la soupe, du chocolat chaud... que demander de mieux pour célébrer ensemble la nouvelle année ? C'est à l'extérieur, alors on se couvre !

Cour du Domaine du Terral / 19h / GRATUIT

13.01

Le 100^{ème} concert du Jazz club

The Midnight Clear Ensemble perpétue la tradition anglo-saxonne des reprises jazz des chants de Noël. (lire aussi page 19)

Salle des Granges / à 21h / Payant

20.01

Nuit de la lecture

Une nuit exceptionnelle vous attend.. page 28!

Médiathèque Jules Verne / gratuit

Février

03.02

FISE Métropole

Manche qualificative pour le FISE (voir page 5)

Skate-park de la Parre / toute l'après-midi

10.02

Jazz club

Là, ce sera le 101^{ème} concert :)

Salle des Granges / à 21h / payant

14.02

Théâtre d'impro

C'est toujours un grand moment quand la contrainte donnée par le public se transforme en atout par le comédien. Le théâtre d'impro, c'est chouette !

Médiathèque Jules Verne / à 20h30 / gratuit

SPECTACLES AU CHAI DU TERRAL
renseignements sur

www.chaiduterral.com ou 04 67 82 02 34

PUB

COMPAGNIE MECANIKA

Chouette des marionnettes !

C'EST COMMENT LA VIE D'UN OISEAU ? Un peu, beaucoup, comme celle d'un humain.

Il y a les parents, les enfants, la vie quotidienne avec ses courses, ses embouteillages...

Une vie de citadins, dans une ville emplie de couleurs, de sons et de mouvements. Un ronron pas tous les jours tranquilles mais, bon, un ronron tout de même.

Ronron ? Vous avez dit ronron ? Et si derrière cette tranquillité de façade se cachait une terrible menace ? Elle est là, omniprésente et personne ne la voit et ne s'en préoccupe.

Dans la ville des oiseaux, on gazouille, on roucoule et on pépie à tous les coins de rue sous, sur et autour d'une étrange chose, un long fil rouge et blanc qui fait partie du paysage et qui ne dérange personne. Qui se cache au bout de ce qui, à la réflexion, ressemble évidemment à ... la queue d'un chat ? Donnez lui votre langue, au chat. Il n'en fera qu'une bouchée !



LA QUEUE DE MONSIEUR KAT / CHAI DU TERRAL / MERCREDI 17 JANVIER / 16H30 / DÈS 3 ANS

ATELIER PARENTS / ENFANTS DE MANIPULATION DE MARIONNETTE

Pour prolonger le spectacle, Paulo Duarte animera un atelier de manipulation de marionnettes.

Dans ce moment de partage, nous vous invitons à essayer avec des matériaux

simples les notions de regard, de respiration et de point fixe, l'essence même de l'animation de marionnettes. Devenez marionnettiste le temps d'un échange où le corps se fond pour animer de la matière !

Bons plans

Médiathèque Lectures offertes

C'est un moment de douceur, de partage et d'évasion. Un mercredi par mois, une comédienne (Johanna Dupuy) lit aux toutspetits. Tous les mercredis, les agents du secteur jeunesse se relaient pour pour les plus grands.

Pour les 0/3 ans : 10h à 10h30 (17 janvier / 14 février / 21 mars)

Pour les 3/5 ans : de 16h30 à 17h

Pour les plus de 5 ans : de 17h à 17h30

Cirque Stages Kerozen

L'école de cirque Kerozen et Gazoline propose des stages de cirque pour les vacances d'hiver.

**De 3 à 5 ans le matin
De 6 à 10 ans l'après-midi.**

kerozenetgazoline.midiblogs.com/

Foot Stages RCV

Apprentissage et perfectionnement pour les garçons et les filles nés entre 2003 et 2010.

**Du 26 février au 2 mars / de 10h à 16h30 / 40 €
rcvedasien.fr**

ARTS PLASTIQUES

Décorons, transformons



Et si on décorait et transformait les boîtes à lire ? Elles prônent le partage, l'échange, la culture pour tous, l'économie solidaire. Une deuxième boîte à lire va être installée dans la ville. Ce stage permettra de personnaliser cette belle initiative.

DOMAINE DU TERRAL / 40€ / DU 19 AU 21 FÉVRIER / **De 9 à 15 ans**



ATELIER MUSIQUE

Rythmes du monde

Musicien percussionniste, Théo Poizat vous plongera au coeur des instruments du monde, leurs techniques de fabrication et d'utilisation. Un voyage musical où vous pourrez vous aussi sentir la pulsation du vivant.

Initiation aux percussions

Samedi 13 janvier de 15 h à 17 h :

Initiation au hang

Samedi 24 mars de 15 h à 17 h :

La sortie d'atelier et un mini-concert auront lieu le vendredi 30 mars

Les deux ateliers sont indépendants et les places sont limitées à 8 participants. Inscrivez-vous vite !

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE / GRATUIT / **RÉSERVÉ AUX 8-15 ANS**

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

L'invitation au voyage



Nuit de la lecture Autour des écrivains voyageurs

André Gide, Henri Michaux, Michel Leiris, Claude Lévi-Strauss, Nicolas Bouvier, Nicolas Vanier et bien d'autres... Un voyage au bout de la nuit... avec la seule garantie d'un billet aller.

Venez écouter Alain Londner, tout jeune retraité de la mythique librairie des 5 continents, vous présenter ses écrivains-voyageurs. Réveillez vos papilles avec des plats d'ailleurs. Découvrez la géographie en vous amusant ! Planez à la lecture de « Aller simple » de Erri de Luca par Hélène Azema. Initiez-vous à l'écriture automatique de haïkus. Immergez-vous dans chaque continent en musique, en lecture, en image, en surprises et en devinettes ! N'oubliez pas de réserver vos places pour ce voyage inédit de vos 5 sens !

**Samedi 20 janvier /
dès 18h et jusqu'à minuit !**

Avec la participation du comité de lecture « Livres à cœur » et le concours du ministère de la Culture et du Conseil départemental de l'Hérault.

COMME LE DISAIT PAULO COELHO : « Si vous pensez que l'aventure est dangereuse, je vous propose d'essayer la routine... elle est mortelle ! ».

Pendant un trimestre, la Médiathèque Jules Verne vous propose un programme riche et varié pour partir à la découverte du monde et de ses trésors.

Rencontre avec Aneta Jamroz, photographe voyageuse
Mardi 16 janvier à 18 h 30

« Le voyage à travers les BD » avec Dobbs
Vendredi 2 février à 18 h 30

Rencontre avec l'association Aventurier du Bout du Monde
Mardi 6 février à 18 h 30

Carte blanche à Patrick BAUD

Vendredi 9 février à 20 h 30
Patrick Baud est le créateur de Axolot, chaîne de web-documentaires sur YouTube, dont les vidéos ont été vues plus de dix millions de fois. Il est aussi l'auteur d'ouvrages de voyages comme Terre secrète ou Lieux secrets aux éditions Dunod.

Atelier d'écriture « Les Déserts Evanouis »

Samedi 24 mars de 9 h 30 à 12 h 30

Sans oublier trois expositions de globe-trotters qui se succéderont du 5 janvier au 28 mars !

PROGRAMME

Programme complet disponible sur le site de la Médiathèque : bm-stjeandedvedas.fr

à noter sur vos agendas

8 avril Carnaval

Changement de lieu et changement de date en 2018. Le carnaval de la Ville se fera un dimanche. En raisons des travaux sur l'avenue Clemenceau, il partira de l'Allée de la Marquerose pour rejoindre les arènes.



13 mai Course

Cela peut être la bonne résolution de ce début d'année : faire la Pistole volante, le trail dans la garrigue de Saint Jean de Védas. Ceux qui se remettent au sport peuvent faire le 5km, les plus motivés s'inscrivent sur le 14km !

vedas.endurance.free.fr



+ Questions/Réponses +

Dans chaque numéro de Védazine, l'équipe municipale répond à vos questions.

Numéros utiles

Accueil de la mairie 04 67 07 83 00
Secrétariat du maire et des élus
04 67 07 83 01

Police municipale 04 67 47 47 33

Chai du Terral 04 67 82 02 34
Ecole de musique 04 67 85 65 52
Ecole d'arts plastiques 04 67 85 65 52
Médiathèque Jules Verne
04 99 51 22 40
Maison des associations 04 67 82 36 20

Centre communal d'action sociale (CCAS)
04 67 07 83 04

Centre jeunesse 04 99 52 78 75
Accueil de loisirs associé à l'école (ALAE)
04 67 50 28 16

Accueil de loisirs sans hébergement
(ALSH) 04 99 52 20 62

Service des affaires scolaires
04 67 07 83 16

Maison de la petite enfance
04 67 27 78 02

Relais d'assistantes maternelles
04 67 42 76 88

Lieu d'accueil enfants-parents
04 67 42 76 88

Services techniques 04 67 42 77 16
Urbanisme 04 99 54 98 60
Point Propreté (déchetterie)
04 67 07 34 25

Montpellier Méditerranée Métropole
04 67 13 60 00

Q. Le nombre de places de parking est insuffisant sur la tranche ibis de Roque Fraïsse. Il manque 40 places. Que comptez-vous faire pour que les nouveaux Védasiens soient accueillis comme il faut ?

Plusieurs Védasiens à la réunion du quartier 7



R. Nous avons bien entendu votre demande.

Cet automne, 18 places de parking ont été créées le long de l'allée Charles Warnery (25 K€).

Trois autres le seront aussi en bout de cette allée.

Tout début 2018, nous ouvrirons un nouvel espace de stationnement de 19 places (45 K€) que nous prendrons sur le centre technique municipal.

Nous aurons ainsi répondu aux besoins du quartier.

Nous rappelons toutefois que les habitants du quartier doivent utiliser leurs parkings souterrains et que ces stationnements sur l'espace public sont là notamment pour les visiteurs.

Chacun doit y mettre du sien pour bien vivre ensemble

Henri Fontvieille,

Maire adjoint à l'urbanisme, aux déplacements, à la voirie et aux réseaux

Q. J'ai emprunté la rue du Mas de Magret en direction de l'A709 et arrivé dans la portion en sens unique, j'ai dû me garer pour laisser passer un gros camion benne. J'ai aussi croisé un fourgon et 2 véhicules...

Marc B., par mail



R. Les travaux de dédoublement de l'A9 se finaliseront réellement en juin 2018. Jusque-là, les camions et fourgons munis d'un badge Vinci Autoroute sont autorisés à utiliser cette portion de voie pour aller à la bretelle d'accès technique à l'autoroute.

Sont aussi autorisés : ASF, les pompiers et les services de sécurité publique. En revanche, les véhicules légers que vous avez croisés ont probablement pris sciemment le sens interdit. La police municipale et la gendarmerie sont très présentes sur le secteur pour relever les infractions.

Henri Fontvieille, Maire adjoint à l'urbanisme, aux déplacements, à la voirie et aux réseaux



Védazine. journal municipal de la Ville de Saint Jean de Védas / janvier 2018

Directeur de la publication : Isabelle Guiraud, maire / **Responsable de la rédaction :** Vincent Dusseau / **Crédits photos :** sauf mention contraire, service communication / **Édition :** Eurocompo / **Mise en page :** Noir & Blanc / **Maquette :** *by Magazine*

Contact publicité : Philippe Bentolila / 06 50 00 81 00 / **Contact rédaction :** communication@saintjeandevédas.fr

Publication bimestrielle **Mairie de Saint Jean de Védas** 4, rue de la Mairie, 34430 Saint Jean de Védas / www.saintjeandevédas.fr

GROUPE MAJORITAIRE

Une conception bizarre de la politique

En novembre 2015, l'ancien maire a annoncé cesser son mandat et tourner une page. En janvier 2017, l'ancien maire annonce de nouveau son départ. Peut-être est-ce vrai cette fois-ci ?

Dans tous les cas, c'est indéniable qu'au cours de ses 3 mandats il a doté la commune d'équipements structurants. Chaque Védasien le sait et nous aussi.

Mais il faut être complet quand on fait un bilan. De 1989 à 2009, il a augmenté les taux d'impositions de +125% (habitation) et +69% (foncier). Il a creusé l'endettement avec une dette nette augmentée de +215% (+8,637 millions d'€) et des emprunts que nous remboursions encore.

Il a été celui qui, battu, s'est acharné juridiquement contre la nouvelle municipalité en lui intentant 50 procès. Il a perdu à plus de 40 reprises...

En tant que conseiller général de 2009 à 2015, il a coupé les subventions à sa propre commune pour l'école de musique, le festival de rue, les aménagements urbains et structurants...

Tout cela n'est guère glorieux. Pas plus que ne pas admettre que la municipalité agit elle aussi : vidéoprotection, cimetière, restaurant scolaire, aménagement et sécurisation des rues, local ALP, terrain synthétique, jardins familiaux, rénovation de la Mairie... Ainsi que tous les projets en cours : groupe scolaire, rénovation de la salle des Granges, avenue Clemenceau, Roudères, Jasses, future grande salle des fêtes...

Mais nous, c'est sans augmenter ni les impôts, ni la dette. Et en toute humilité.

OPPOSITION

Cessant mon mandat d' élu je salue les védasiens dont j'ai été 20 ans le maire. Triste que la qualité de vie se soit si dégradée, je garde au cœur tout ce que nous avons créé et qui profite encore tant aux citoyens.

Jacques Atlan

Texte non parvenu

Philippe Carabasse

Les 3 mandats d'ATLAN ont été un vivier de création et de modernisation donnant à la ville des équipements phares: Groupes scolaires, Gymnase, Crèche, Stades, Gendarmerie, Tramway, Piscine. Une ville belle et accueillante.

Alain Delon

Notre vie sociale et culturelle s'est enrichie: Parc et Chai du Terral, Médiathèque, Maison des Associations. Tout ce qui compte pour nous a été créé à cette époque. La qualité de vie était notre bien et notre orgueil.

Catherine Escrig

Jacques ATLAN nous a conduits à agir pour le seul bien public et a été un vrai Maire, toujours présent pour faire face, décideur et créateur, à la hauteur de ce que doit être un élu au service des habitants. Merci à lui.

Véronique Fabry

Chers védasiens, je vous présente tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année

Marie-Line Salomon

St Jean sature: Réduisons le coût du COM (2X1 voie au lieu 2X2) pour financer un raccordement D613/A709. Idée de nom de rue à la Fermaude : Christophe ROUVIERE, ami védasien parti trop tôt. Santé pour tous en 2019.

Philippe Vernay

PUB

PUB